



PAS DE DECENTRALISATION !

Loi 4D enfin, du bon sens !

La santé à l'école, avec les infirmières EN, ne sera pas bradée aux territoires !

Les voix unanimes ont été entendues. Les infirmières, postes avancés de la santé, du 1er degré à l'université, resteront au plus près des élèves et de la communauté éducative au sein de l'EN !

Grâce à toutes les actions syndicales, le projet de décentralisation a fait demi-tour !
TOUTES ces actions sont le fruit :
D'une réussite COLLECTIVE,
De l'appartenance à une fédération forte, l'UNSA Education,
Du soutien des différents syndicats, les administratifs A&I, les chefs d'établissements SNPDEN, des médecins SNMSU, les assistantes sociales SNASEN, les enseignants SE
Du soutien des élèves, des familles, de certains élus et des conseils d'administration alertés

ont permis cette VICTOIRE.

Le SNIES reste vigilant sur l'examen par les instances parlementaires de ce projet de loi qui vient d'être rendu public.

<https://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2021/02/pl-4d-texte-expose-des-motifs.pdf>

Aucun amendement ne doit rétablir le transfert vers les départements.

Elle montre l'importance des actions syndicales et la force que nous représentons, ENSEMBLE, pour nous faire entendre !

La décentralisation est un sujet qui est récurrent. A nous, de continuer à démontrer la présence indispensable des infirmières dans les Ecoles.

Défendons un programme ambitieux, les INFENES 5G +

L'action ne s'arrête pas là, continuons, avec le SNIES UNSA Education pour nous faire entendre !

Puisque les personnels infirmiers restent EN, ils doivent avoir les moyens de réaliser efficacement leur travail. Notre profession doit nécessairement évoluer !

Avec le SNIES, au Ministère de l'Education Nationale

Défendons nos missions de la circulaire 2015 !

Faisons reconnaître notre spécialité d'exercice par un master !

Exigeons une revalorisation salariale !

